



12^{èmes} UNIVERSITÉS INFIRMIÈRES

22 ,23 & 24 Mars 2020

« **EDUCATION THERAPEUTIQUE ET DOULEURS
NEUROPATHIQUES** »

Organisées par
la Commission Professionnelle Infirmière de la SFETD



Domaine Lyon St Joseph - Sainte-Foy-lès-Lyon
38 allée Jean-Paul II, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon, France
04 78 59 22 35

**Le dossier de candidature est à adresser par mail
AU PLUS TARD le vendredi 31 janvier 2020 minuit :**

aux 3 responsables de l'organisation des universités infirmières :

**uetd.gillet@ch-voiron.fr
muriel.perriot@ch-chateauroux.fr
sfetd@sfr.fr**

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte

La Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur, dans le cadre de sa mission d'évaluation et d'amélioration des pratiques, propose pour la douzième année des universités infirmières à l'attention des Infirmiers Ressource Douleur (IRD), exerçant en Structure d'Evaluation et de Traitement de la Douleur chronique, en poste transversal identifié ou en libéral.

La Commission Professionnelle Infirmière, en charge de l'organisation de ces universités, a défini comme thématique 2020 : « **Education thérapeutique et Douleurs Neuropathiques** »

Les objectifs de ces universités sont les suivants :

- Actualiser les connaissances pour la prise en charge de la douleur neuropathique et de l'éducation thérapeutique du patient dans chaque domaine de compétence
- Mobiliser les connaissances spécifiques dans le domaine de la douleur neuropathique et de l'éducation thérapeutique du patient
- Analyser les pratiques professionnelles
- Permettre les échanges professionnels autour de ces thématiques.

Dates : 22, 23 et 24 mars 2020

Lieu : Domaine Lyon St Joseph 38 allée Jean-Paul II, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon, France

Public concerné :

Peut candidater à ces Universités tout Infirmier(e) Ressource Douleur (IRD), exerçant en Structure d'Evaluation et de Traitement de la Douleur chronique, en poste transversal identifié ou en libéral. Chaque candidat retenu aura l'obligation d'adhérer à la SFETD et/ou de mettre à jour sa cotisation annuelle.

Référencement Data-dock :

Les Universités infirmières de la SFETD sont organisées comme activités de formation au sein de MALEVA SANTE, filiale de la SFETD référencée dans Data-dock sous le N° 82 69 130 77 69. Toute inscription peut ainsi donner lieu à la signature d'une convention avec l'établissement employeur.

Les frais de formation, (incluant les frais de transport et les frais d'hôtellerie dans la limite des horaires du programme), sont pris en charge en intégralité par la SFETD. Le remboursement des titres de transport sera effectué sur présentation des justificatifs (billets) par le secrétariat comptable de la SFETD. Le transport le plus économique est à privilégier.

L'hébergement s'effectuera en chambre double. Néanmoins, il sera possible de réserver une chambre individuelle, ceci entraînant un coût pour le participant.

Accès au domaine :

- Depuis l'aéroport prévoir 1h30 :
 - ✓ Rejoindre la gare TGV de l'aéroport puis prendre le RHÔNE EXPRESS pour rejoindre la gare de la PART-DIEU afin de reprendre le même itinéraire Gare PART-DIEU, VIVIER MERLE – Domaine ST JOSEPH
- Depuis la Gare Part-Dieu VIVIER MERLE prévoir 1h00 :
 - ✓ Bus ligne C9 direction « BELLECOURT », descendre à « BELLECOURT LE VISTE »
 - ✓ Puis prendre bus ligne C20 direction « FRANCHEVILLE DAFFIGNON » descendre à la PLAINE,
 - ✓ Puis 500 m de marche

- Depuis la Gare PERRACHE prévoir 1h
 - ✓ Bus ligne C19 direction « FRANCHEVILLE DAFIGNON », descendre à « LA GRAVIERE DE BEAUNANT »
 - ✓ Puis 1200 m de marche

Déroulé :

Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de novembre jusqu'à leur clôture le 31 janvier 2020 à minuit.

La Commission Professionnelle Infirmière étudiera les candidatures et retiendra 40 dossiers. Elle informera les candidats retenus et leur adressera leur convocation dans la première quinzaine de février 2020.

Elle informera par ailleurs les candidats non retenus.

Chaque participant devra réserver son titre de transport et transmettre ses lieux et horaires de départ et d'arrivée.

Tous les participants sont attendus le dimanche 22 mars 2020 (entre 17h et 18h) et pourront repartir à 15h le mardi 24 mars 2020.

Il est **indispensable** que chaque participant respecte les horaires d'arrivée et de départ afin de permettre le bon déroulé du programme des universités.